

Parcours d'ateliers Inter-entreprises

Maintien dans l'emploi, concilier travail et maladie chronique évolutive

Ces ateliers ont pour objet de former des référents dans les entreprises pour mettre en place une démarche de maintien dans l'emploi collective, pérenne, par l'élaboration d'un référentiel de situations de travail caractéristiques d'une mission ou d'un poste.

Contexte

L'allongement de la durée de vie professionnelle, le vieillissement de la population au travail, les conditions de travail, les expositions environnementales multiples (physiques, biologiques, chimiques, psychiques, sociales et médicales, alimentaires, mode de vie), accentuent la chronicité et jouent un rôle important dans le développement et l'aggravation des maladies chroniques.

Aujourd'hui en France, 15 % de la population active sont concernés par une maladie chronique évolutive. D'ici à 2025, les prévisions portent ce taux à 25 %.

Ainsi, la conciliation du travail et de la maladie chronique évolutive devient un réel enjeu.

Certes des dispositions individuelles sont mises en place au niveau de l'organisation du travail mais elles ne tiennent pas forcément dans la durée. Parfois le salarié n'utilise pas les dispositions proposées par l'entreprise de peur d'être stigmatisé et éprouve une certaine culpabilité vis-à-vis de l'entourage professionnel. En effet, les impacts de ces maladies sont souvent invisibles pour les collègues, la hiérarchie et les conséquences méconnues ou minimisées peuvent générer un effet néfaste sur le collectif.

Ce sujet émergent entraîne pour les entreprises un coût humain, organisationnel, technique et financier.

Public concerné

Membre du CSE, management, dirigeant-e, RH, référent handicap -diversité, responsable QSE/HSE, infirmier-e du travail

Prérequis

S'engager à assister à l'ensemble des ateliers, à réaliser les travaux intersession. Avoir la possibilité de mobiliser quelques salariés (5 à 10 personnes selon les circonstances) de l'entreprise sur un temps de travail à un moment donné. Avoir éventuellement identifié un service ou un métier où mener sa réflexion.

Nombre de participants

6 personnes minimum – 12 personnes maximum
(8 personnes maximum en cas de protocole sanitaire renforcé)

Lieu

A définir

Accessibilité

Pour l'adaptation du parcours d'ateliers à l'état de santé ou au handicap, merci de contacter la référente pédagogique un mois à l'avance pour mettre en place l'accessibilité.

Durée

Par demi-journée à distance ou en présentiel, des temps intersessions sont à prévoir

Dates

20 janvier 2022
24 février 2022
24 mars 2022
28 avril 2022
30 juin 2022

Référente

Pédagogique :

Sophie Mounier – s.mounier@anact.fr

Administrative :

Géraldine Mangenot – g.mangenot@anact.fr

Les objectifs pédagogiques

- Comprendre ce que sont les maladies chroniques évolutives (MCE) et leur retentissement sur l'individu au travail
- Inventorier et analyser les actions réalisées liées au maintien dans l'emploi au sein de son entreprise
- Savoir ce qu'est le travail réel pour identifier des situations de travail pouvant être problématiques
- Mobiliser un groupe de travail dans son entreprise et amorcer une démarche pro-active adaptée à l'organisation de l'entreprise
- Établir une feuille de route pour poursuivre et déployer la démarche en entreprise

Programme et modalités du parcours d'ateliers

Les différents ateliers s'articulent en différentes phases d'apprentissages avec des échanges entre pairs et des mises en situation.

Atelier 1 : partir des représentations des participant-es sur les MCE au travail et le maintien dans l'emploi pour partager une vision commune.

Atelier 2 : s'outiller pour la réalisation d'un état des lieux dans son entreprise, la reconstitution des événements marquants, l'historique des aménagements...

Atelier 3 : apprendre à distinguer le travail réel et les situations de travail pouvant être problématiques pour y remédier collectivement.

Atelier 4 : à partir de l'élaboration du référentiel des situations de travail, appelé aussi référentiel d'activités produit en intersession, mutualisation et échanges d'expériences.

Atelier 5 : établir une feuille de route pour la poursuite des travaux engagés et ainsi déployer la démarche et la pérenniser.

Modalités et supports pédagogiques

- Outils ludo-pédagogiques : jeux, quiz, vidéos
- Diffusion d'un diaporama
- Apports théoriques et pratiques : textes juridiques, enquêtes, guides...
- Échanges d'expériences : retours d'expériences et exemple des participant-es, cas pratiques en sous-groupe
- Transmission de supports : diaporama des ateliers et des ressources utilisées lors des séances de travail